



## L'eau de votre puits

# Est-elle bonne à boire?



Cette série de brochures décrit ce que les propriétaires de puits privés peuvent faire pour assurer la salubrité de l'eau potable et protéger ainsi leur santé. La présente brochure est la première d'une série de six.

Titres de la série *L'eau de votre puits* :

- 1 Est-elle bonne à boire?
- 2 Rétablir la qualité microbiologique
- 3 La qualité chimique de l'eau
- 4 Les options de traitement
- 5 L'entretien de votre système de traitement de l'eau
- 6 Les transactions immobilières

Une eau potable saine répond à un besoin élémentaire. En fait, l'eau est essentielle à la vie. Quand vous puisez votre eau d'un puits privé, vous avez la responsabilité d'en assurer la salubrité.

**Une eau bonne à boire est dite potable.**

## **Qualité physique – surveillez les changements**

Ce qu'on remarque de l'eau, ce sont ses caractéristiques physiques – son aspect, son odeur et son goût. On veut que l'eau soit claire et incolore et qu'elle n'ait aucun goût. Mais ces seuls critères ne suffisent pas à garantir que l'eau est bonne à boire.

En effet, l'eau peut être colorée ou avoir une odeur ou un goût désagréable tout en étant bonne à boire. En revanche, l'eau peut sembler claire et propre, mais contenir des bactéries ou des substances chimiques dangereuses en solution.

Pour être certain d'avoir une eau potable saine, il faut connaître sa qualité microbiologique et chimique. Il faut donc faire des analyses en laboratoire. Mais il faut aussi surveiller tout changement dans les propriétés physiques de l'eau. Si votre eau devient trouble (manque de limpidité) ou présente une odeur ou un goût désagréable, vous devrez en chercher la cause. Vérifiez votre tête de puits et le terrain environnant et faites analyser les paramètres microbiologiques et chimiques par un laboratoire accrédité.

## Qualité bactériologique – à vérifier tous les six mois

Vous devez connaître la qualité bactériologique de l'eau pour savoir si elle est potable. Les bactéries sont des organismes vivants trop petits pour être visibles à l'œil nu. Faites analyser l'eau de votre puits en laboratoire pour savoir si elle renferme des bactéries dangereuses.

Il est recommandé de faire analyser l'eau tous les six mois pour vérifier la présence de coliformes totaux et d'*E. coli*. Les coliformes totaux forment un groupe de bactéries qui vivent dans le sol et dans l'intestin des animaux à sang chaud, dont les humains. *E. coli* se trouve seulement dans l'intestin des humains et des autres animaux à sang chaud.

Les analyses permettent de détecter la présence d'eau d'égout ou de terre dans l'eau et de savoir si l'eau contient des bactéries.

La présence d'*E. coli* indique que la source d'eau ou le système a été contaminé par des eaux d'égout et que l'eau n'est pas bonne à boire. La présence de coliformes totaux en l'absence d'*E. coli* signifie qu'il y a infiltration d'eau de surface dans le puits et risque de contamination par des eaux d'égout, ou encore qu'un biofilm (couche de microorganismes) s'est formé dans le puits ou la tuyauterie. Avoir les résultats d'analyse d'*E. coli* et des coliformes totaux aide à trouver la source du problème.

Si les résultats indiquent la présence d'*E. coli* ou de coliformes totaux, consultez la brochure *L'eau de votre puits – Rétablir la qualité microbiologique*.

## Qualité chimique – à vérifier tous les deux ans

L'eau d'un puits est d'origine souterraine. Elle provient du sous-sol où elle circule entre les roches et dans le sol. L'eau souterraine contient toujours des minéraux en solution. La qualité de l'eau de votre puits dépend en partie du type de roches et de minéraux présents dans votre secteur et du temps de contact de l'eau avec ces éléments. Certains minéraux dissous peuvent rendre votre eau insalubre s'ils sont en concentration trop élevée. Lorsqu'ils sont en faible concentration, ils peuvent parfois avoir un effet bénéfique. Le gouvernement fédéral établit les teneurs en minéraux qui sont inoffensives; ces valeurs sont indiquées dans les *Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada*.

L'eau souterraine se renouvelle constamment par infiltration d'eau de surface dans le sol. Les produits chimiques utilisés sur votre propriété et dans les industries avoisinantes peuvent aussi s'infiltrer dans le sol. La qualité de l'eau de puits dépend donc de ce qui se passe en surface; les produits chimiques utilisés au cours des activités humaines peuvent contaminer les eaux souterraines.

Il faut déterminer les substances qui sont dissoutes dans l'eau pour savoir si l'eau est salubre. Les analyses chimiques permettent notamment de mesurer la teneur en certains minéraux et métaux. On devrait au minimum faire analyser l'eau pour détecter la présence d'arsenic, de fluorure, de plomb, de nitrates/nitrites et d'uranium. Ces éléments peuvent avoir des effets nocifs sur la santé. Vous trouverez la liste des minéraux et des métaux qui devraient faire l'objet d'analyses dans la brochure n° 3 de la série *L'eau de votre puits – La qualité chimique de l'eau*.

Vous devriez également faire analyser d'autres caractéristiques de l'eau, comme la turbidité, le pH et la dureté. Ces résultats peuvent être les signes avant-coureurs de problèmes potentiels avec l'eau de puits ou la tuyauterie. Certaines caractéristiques de l'eau, comme un faible pH, peuvent favoriser la corrosion de la tuyauterie et la libération subséquente de plomb dans l'eau.

Si vous soupçonnez que votre eau a été contaminée par suite d'activités humaines, comme l'agriculture ou l'élimination des déchets, ou par des réservoirs de stockage souterrains, vous devriez la faire analyser pour détecter la présence de composés organiques volatils (COV), de pesticides ou de produits chimiques organiques à l'état de traces.

Pour plus d'information, lisez la brochure n° 3 de la série *L'eau de votre puits – La qualité chimique de l'eau*.

## Comment trouver un laboratoire d'analyse de l'eau

Consultez notre site Web, qui contient une liste des laboratoires accrédités de la province. Notez que certains laboratoires ne procèdent qu'à des analyses microbiologiques. Cependant, certains d'entre eux peuvent expédier les échantillons à l'Environmental Services Laboratory d'Halifax, qui procédera aux analyses chimiques.

**[www.gov.ns.ca/enla/water/waterlabs.asp](http://www.gov.ns.ca/enla/water/waterlabs.asp)**

Cette série de brochures décrit ce que les propriétaires de puits privés peuvent faire pour assurer la salubrité de l'eau potable et protéger ainsi leur santé. La présente brochure est la première d'une série de six.

Titres de la série *L'eau de votre puits* :

- 1 Est-elle bonne à boire?
- 2 Rétablir la qualité microbiologique
- 3 La qualité chimique de l'eau
- 4 Les options de traitement
- 5 L'entretien de votre système de traitement de l'eau
- 6 Les transactions immobilières

La présente brochure a été préparée par le ministère de  
l'Environnement et du Travail de la Nouvelle-Écosse.  
Pour de plus amples renseignements sur la protection de l'eau de votre puits,  
veuillez vous adresser à :

**Environnement et Travail Nouvelle-Écosse**

C. P. 697

5151, chemin Terminal, 5<sup>e</sup> étage  
Halifax (N.-É.) B3J 2T8

Téléphone : 902-424-5300,  
ou numéro sans frais : 1-877-9ENVIRO (1-877-936-8476)  
Télécopieur : 902-424-0503

**[www.gov.ns.ca/enla/water](http://www.gov.ns.ca/enla/water)**



**Environnement et Travail**